

Votants : 74  
Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 28 juin 2019  
Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 9 juillet 2019

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 8 juillet 2019

### DIRECTION GENERALE – PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2018-2020 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE SAINT-GELAIS POUR SON PROJET D'AMENAGEMENT DU SITE DE LA FUTAIE

#### **Titulaires présents :**

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Daniel BAUDOUIN, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Michel HALGAN, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Michel SIMON, Dominique SIX, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Patrice VIAUD

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Elisabeth BEAUVAIS à Marc THEBAULT, Christelle CHASSAGNE à Rose-Marie NIETO, Charles-Antoine CHAVIER à Claire RICHECOEUR, Jean-Luc CLISSON à Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE à Alain BAUDIN, Pascal DUFORESTEL à Jacques TAPIN, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Dominique JEUFFRAULT à Marie-Paule MILLASSEAU, Lucien-Jean LAHOUSSE à Christine HYPEAU, Simon LAPLACE à Romain DUPEYROU, Jacqueline LEFEBVRE à Yvonne VACKER, Elisabeth MAILLARD à Christian BREMAUD, Marcel MOINARD à Elmano MARTINS, Michel PANIER à Jérôme BALOGE, Alain PIVETEAU à Monique JOHNSON, Florent SIMMONET à Jeanine BARBOTIN

#### **Titulaires absents suppléés :**

#### **Titulaires absents :**

Jean-Michel BEAUDIC, Jean BOULAIS, Dany MICHAUD, Serge MORIN, Adrien PROUST, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE, Michel VEDIE

#### **Titulaires absents excusés :**

Elisabeth BEAUVAIS, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Luc DELAGARDE, Pascal DUFORESTEL, Gérard EPOULET, Véronique HENIN-FERRER, Dominique JEUFFRAULT, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOIR, Simon LAPLACE, Jacqueline LEFEBVRE, Elisabeth MAILLARD, Marcel MOINARD, Michel PANIER, Alain PIVETEAU, Florent SIMMONET

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Yamina BOUDAHMANI

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20190710-C16-07-2019-DE  
Date de télétransmission : 10/07/2019  
Date de réception préfecture : 10/07/2019

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

### CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 8 JUILLET 2019

#### **DIRECTION GENERALE – PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2018-2020 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE SAINT- GELAIS POUR SON PROJET D'AMENAGEMENT DU SITE DE LA FUTAIE**

Monsieur **Jérôme BALOGÉ**, Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu l'article L.5216-5 alinéa VI du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 26 septembre 2016 approuvant le pacte financier et fiscal de solidarité 2016-2021,

Vu la délibération du 12 mars 2018 approuvant les modalités de gestion du Programme d'Appui Communautaire au Territoire (PACT) 2018-2020,

Vu la délibération du 23 avril 2019 de la Commune de Saint-Gelais sollicitant le PACT 2018-2020 pour le projet « d'Aménagement du site de la Futaie »,

La commune de Saint-Gelais a sollicité la Communauté d'Agglomération du Niortais pour un soutien à l'investissement de 76 954 euros au titre du PACT 2018-2020 pour son projet « d'aménagement du site de la Futaie ». Le coût total prévisionnel des travaux s'élève à 221 740 euros Hors Taxe. La CAN est sollicitée avec l'appui financier du PACT 2018-2020 à titre complémentaire, avec un autofinancement communal, de 78 264 euros.

Le site de la Futaie, situé le long de la Sèvre Niortaise, a déjà fait l'objet d'un aménagement de bâtiments, il y a quelques années. Cette ancienne grange a été reconvertie en espace de location pour les habitants de la commune mais, également, en espace de pique-nique pour tout un chacun. A proximité immédiate des bâtiments, une peupleraie avait été plantée il y a un peu plus de 30 ans. Celle-ci arrivant à maturité, la décision a été prise d'exploiter ces arbres, de replanter à l'ouest du site et d'utiliser l'espace libéré pour y aménager un lieu de détente, de promenade, de pique-nique et de découverte de la biodiversité de la commune. L'un des objectifs du projet est de faire découvrir ou redécouvrir aux habitants de la commune, mais également aux visiteurs, ce site idéalement situé près de la Sèvre Niortaise et des monuments de la commune (château, temple, église) en mettant en place des espaces de promenade et de détente. Allant dans le sens du 1er objectif et ainsi complété l'expérience sur ce lieu, la volonté de la commune a été de permettre le développement de la biodiversité par la mise en place de bosquets comprenant des essences locales et diversifiées, ainsi que par la réappropriation de l'espace par l'eau (création d'un second bras, mise en valeur de la présence de l'eau...).

Ce projet répond, au sens de l'article 2 du règlement du PACT 2018-2020, aux enjeux :

- d'un territoire soucieux d'une offre culturelle et touristique diversifiée et de qualité :

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20190710-C16-07-2019-DE Date de télétransmission : 10/07/2019 Date de réception préfecture : 10/07/2019
--

- Création d'équipements touristiques concourant au développement de l'axe structurant littoral Atlantique/Marais poitevin/Niort/Vallée de la Sèvre Niortaise,
- d'un territoire en mutation :
  - Protection et valorisation du patrimoine et des paysages.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Attribuer une subvention de 76 954 € au titre du PACT à la Commune de Saint-Gelais,
- Autoriser le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 6 du règlement du PACT et les documents afférents.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 74

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

**Jérôme BALOGÉ**

**Président**